

ENJEUX ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

AUTO-ECOLE LYON 5^{ème}

Pourquoi mieux apprendre à conduire ? (Enjeux de la formation)

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous. Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise des compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire, savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante et votre livret de conduite va vous guider dans votre progression avec votre formateur, enseignant diplômé de la conduite et de la sécurité routière ou de votre accompagnateur.

QUELLE EST L'UTILITE DE VOTRE LIVRET D'APPRENTISSAGE ?

Il est avec votre attestation d'inscription au permis de conduire, le document indispensable et obligatoire lors de vos cours tant théoriques que pratiques. Ce livret est **sous forme numérique**.

Dans ce livret, vous trouverez :

✕ les documents obligatoires concernant les cursus suivants : formation traditionnelle, apprentissage anticipé de la conduite ou conduite supervisée.

✕ les compétences que votre formateur peut valider.

Ce livret va vous guider dans votre parcours d'apprentissage. Il vous permet de savoir « où vous en êtes » mais surtout « où vous allez ». Vous allez progressivement devenir autonome et compétent.

QUELLES SONT LES MODALITES D'ORGANISATION DE VOTRE FORMATION ?

1^{ère} étape) Formation théorique en vue de l'obtention du code de la route

✕ Formation :

Au travers de ce programme d'apprentissage vous allez dans un premier être formé aux règles de circulation et de sécurité routière en vue de vous présenter à l'examen théorique du code de la route.

Pour ce faire, un livre de code vous sera remis ainsi que des codes d'accès à notre plateforme en ligne d'entraînement.

Des séances de tests blancs sont organisés dans nos locaux aux horaires d'ouverture de l'agence afin que vous puissiez vous entraînement dans les conditions de l'examen.

En complément, sont organisés tous les samedis à 10h et à la demande aux horaires d'ouvertures, des cours de codes animés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière. Lors de ces cours collectifs, l'enseignant est présent pour répondre à toutes vos questions et aborder les thèmes à maîtriser pour l'examen (ex : alcool et stupéfiants, vitesse, distracteurs, priorités, signalisation etc).

✕ Examen :

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen. Vous devrez vous rendre par vos propres moyens au centre d'examen. Selon ce que vous aurez choisi, votre épreuve se déroulera dans une salle avec environ 15 personnes ou dans une pièce individuelle.

Vous devrez présenter votre pièce d'identité ainsi que votre convocation.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM.

L'examen dure environ 30 minutes

Vous avez environ 20 secondes pour répondre à chaque question.

Les questions vidéo ne sont visionnable qu'une seule fois.

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

2^{ème} étape : Formation théorique et pratique en vue de l'obtention du permis de conduire.

✕ **Déroulement de la formation :**

Vous allez au travers de vos leçons de conduite comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des règles physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques individuels vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissance et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure de votre avancée.

Comment sont évalués vos progrès ?

Afin de disposer de repères, 4 grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences.

- 1- MAITRISER LE MANIEMENT DU VEHICULE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL
- 2- APPREHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES
- 3- CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS
- 4- PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SURE ET ECONOMIQUE

Le programme de formation détaillé vous sera remis avec votre contrat de formation.

Les compétences détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des 30 objectifs (voir programme détaillé de formation), des bilans/évaluations seront mis en place par votre formateur. Il vous précisera les critères et les conditions de réussites prévus. Il vous sera ainsi possible de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même pour chacun des objectifs qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition pour chacune des grilles. Des livrets d'auto-évaluation sont également disponibles sur demande à l'accueil.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra vous présenter aux épreuves du permis de conduire.


✕ **Déroulement de l'examen pratique :**

Elle est réalisée par un Inspecteur des permis de conduire et de la sécurité routière sur le véhicule de l'établissement d'enseignement. L'épreuve dure 32 minutes. Elle comprend :

- La vérification de la recevabilité des documents d'examen ;
- L'accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale ;
- La présentation de l'épreuve par l'examineur ;
- L'installation au poste de conduite ;
- Les réglages du véhicule nécessaires avant le départ et réalisés par le candidat ;
- Une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes ;

- la réalisation d'un test de la vue ;
- La réalisation de deux manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité routière (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière) ;
- Des questions portant notamment sur la vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière, à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule ;
- La mise en action d'un accessoire ou commande d'accessoire en cours de circulation
- L'établissement du certificat d'examen du per² mis de conduire.

Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne les élèves pour l'épreuve pratique

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE									
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR	Date :				Candidat				
	L'expert(e) :				Nom :				
Codes spécifiques :				Prénom(s) :					
				NEPH :					
				Catégorie :					

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Effectuer des vérifications du véhicule								
Connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir les espaces de sécurité						1	1	1
Sous-totaux								
Conduite économique et respectueuse de l'environnement					+1			
Courtoisie					+1			
Total général								

BILAN	FAVORABLE (1)
--------------	----------------------

(1) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical